



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le jeudi 26 novembre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le vendredi 20 novembre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICH, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. BILLARD	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme BIANCAMARIA	à	Laurent MARCANGELI
Mme CORTICCHIATO	à	M. HABANI
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
Mme NADAL	à	M. BACCI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT

Etaient absents :

M. CAU, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	34
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du jeudi 26 novembre 2015

Délibération N°2015/406

Avenant n°1 au marché 15/019 relatif aux travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales du centre ville Lot 3 : Réalisation d'un exutoire pluvial DN 1500 sans tranchée (micro tunnelier) dans l'emprise portuaire à Ajaccio - Autorisation de signer et exécuter l'avenant.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Par décision municipale n° 2015/40 en date du 30 mars 2015, l'Elu délégué aux marchés publics a décidé d'attribuer le marché relatif aux travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales du centre ville, Lot 3 : Réalisation d'un exutoire pluvial DN 1500 sans tranchée (micro tunnelier) dans l'emprise portuaire à Ajaccio à l'entreprise SMCE FORAGE pour un montant de 408 154.25 € HT.

Le présent avenant a pour objet d'adapter le marché suite à un aléa géotechnique constaté par le biais d'une « Mission géotechnique G5 ».

La réalisation des 100 ml d'exutoire pluvial en buses béton DN1500 était prévue « sans tranchée », par la technique du micro-tunnelier, afin de se distraire des contraintes d'exploitation de la gare maritime et de la gare routière.

Ces travaux étaient scindés en deux tirs :

- un tir aval vers la mer sous le terre-plein maritime,
- un tir amont sous la gare routière.

Une partie du tir amont a été réalisée normalement, jusqu'à ce que la vitesse d'avancement du micro-tunnelier ne baisse progressivement puis ne s'arrête complètement. Une fouille très importante a dû être réalisée en urgence pour les raisons suivantes :

- Comprendre le phénomène et établir un diagnostic,
- Sortir la tête du micro-tunnelier et tous ces accessoires (plus de 6 m de longueur et 3.5 m de profondeur),
- Dégager l'emprise au plus tôt pour ne pas gêner l'exploitation de la gare routière en haute saison.

Il a été constaté que les accessoires du micro-tunnelier avaient été complètement abrasés par des éléments inconnus présents dans le sous-sol (bloc béton et aciers de très gros diamètre) et que le micro-tunnelier ne pouvait plus avancer en l'état. La gare routière se trouvant en plein pic estival d'activité, aucun travail n'a été autorisé en cette période.

La décision a donc été prise de dégager en urgence le micro-tunnelier (PN 405a) et de prévoir des travaux ultérieurs (non autorisés avant octobre 2015).

De cette avarie découle un changement de technique, à savoir une pose de canalisation en tranchée (17 ml), sans micro-tunnelier. Précédemment écartée pour diminuer les nuisances, cette solution est techniquement compliquée et comporte un fort impact sur l'exploitation de la gare routière.

Ainsi les prestations non prévues au marché de base sont les suivantes :

- Repli complet de tout le chantier durant la période estivale et nouvelle installation de chantier ultérieure, à prévoir pour la mise en place de la nouvelle technique en tranchée,
- Déplacement et stockage des canalisations (5 T par buse, levées à la grue) hors site en attendant la reprise autorisée du chantier,
- Réalisation de terrassements en tranchée large (3 m) et profonde de plus de 3.50 m.
- Le terrain de la zone étant rocheux, une plus-value est prévue pour le déroctage (au BRH ou par minage selon la dureté et la profondeur de la roche),
- De même la profondeur de tranchée impose un blindage et un pompage en continu,
- Enfin le maintien en service de la gare routière, impose de réaliser le chantier en plusieurs phases indépendantes et de prévoir les blindages et pompage en conséquence,

- Le fait d'amener les buses dans le puits de sortie amont en tranchée et non plus en micro-tunnelier nécessite de démolir puis de reconstruire le mur de soutènement et les trottoirs sur toute la zone d'arrivée,
- Ces travaux impliquent enfin de remettre à neuf toute la zone impactée : enrobés spécifiques de type EME sur Grave Bitume, béton, bordures, remise en état du marquage au sol, du mobilier urbain...

En conclusion, ces travaux sont caractérisés par des sujétions techniques imprévues ne pouvant être décelées en phase études.

Le bordereau des prix est modifié par l'ajout des Prix Nouveaux suivants :

ART. N°	Prestations ajoutées	Incidence HT
4	TRAVAUX SANS TRANCHEE	
PN404 a	Fourniture et transport de canalisations DN1500	22 220,00 €
PN 405a	Récupération de la tête de fonçage côté gare routière	29 675,00 €
PN 405b	Opération spécifique de démontage en urgence des éléments du tunnelier en fouille blindée	8 250,00 €
PN 5	TRAVAUX SUIVANT METHOLOGIE ADAPTEE	
PN 5a	Amenée et repli du matériel de VRD	3 900,00 €
PN 5b	Terrassement en tranchée de grande largeur	19 250,00 €
PN5c	Plus value pour terrassement en terrain rocheux au BRH ou micro-minage	9 000,00 €
PN 5d	Blindage de tranchée profonde et organisation de phasage pour maintenir exploitation gare routière	5 760,00 €
PN 5e	Pompage en tranchée et en phasage	3 550,00 €
PN 5f	Chargement / déchargement et pose de buses béton DN1500 en tranchée blindée	9 900,00 €
PN5g	Remblaiement et compactage	15 750,00 €
PN 5h	Réfection de surface, voirie et trottoir, compris bordures, à l'identique	1 100,00 €
PN 5i	Réfection du mur de soutènement et des interfaces de trottoir	7 500,00 €
PN 5j	Repli de l'installation, nettoyage de surface et marquage au sol	2 100,00 €
	Total des prestations ajoutées	HT 137 955,00 €

Les prestations distraites au marché de base se retrouvent dans le nouveau DQE ci-joint :

	Désignation des Travaux	U	Prix Unitaire	Qté	Marché Article	Chapitre	Qté	Avenant Article	Chapitre
1	TRAVAUX GENERAUX								
101	Préparation de chantier - gestion des phasages de circulation avec la CCI	Ft	4 500,00 €	1	4 500,00 €		1	4 500,00 €	
102	Installation de chantier, y compris balisage des emprises	Ft	7 905,00 €	1	7 905,00 €		1	7 905,00 €	
103	Sondages	U	309,75 €	10	3 097,50 €		0	0,00 €	
104	Plans d'exécution	Ft	2 500,00 €	1	2 500,00 €		1	2 500,00 €	
105	Dossier de récolement	Ft	1 889,00 €	1	1 889,00 €		1	1 889,00 €	
106	Reconnaissance géotechnique complémentaire	Ft	850,00 €	1	850,00 €		0	0,00 €	
	TOTAL 1					20 741,50 €			16 794,00 €
2	TERRASSEMENT - VOIRIE								
201	Terrassement à la main pour recherche d'obstacles (confortement des zones traitées et matériaux)	M3	155,75 €	35	5 451,25 €		0	0,00 €	
202		M3	174,70 €	35	6 114,50 €		0	0,00 €	
203	Plus-value pour démolition d'ouvrages béton ou maçonnés en sous-œuvre avant ou pendant le forage	M3	875,00 €	15	13 125,00 €		0	0,00 €	
204	Plus value pour croisement de réseaux (dégagement ponctuel, dévoiement et rétablissement)	U	141,10 €	10	1 411,00 €		0	0,00 €	
205	Plus value pour logement de réseau (confortement en bétonite ou béton auto-plaçant lors du forage)	ML	35,00 €	100	3 500,00 €		0	0,00 €	
206	Reprise de voirie sur les zones terrassées en structure complète à l'identique de l'existant (Grave ciment ep0,15, BBSG Ep0,06 et EME Ep0,14m)	M2	93,28 €	35	3 264,80 €		115	10 727,20 €	
	TOTAL 2					32 866,55 €			10 727,20 €
3	CANALISATIONS ET OUVRAGES ANNEXES								
301	Fourniture et pose de canalisations DN300 à 600 B135A, jusqu'à 3m de profondeur	ML	395,38 €	15	5 930,70 €		10	3 953,80 €	
302	Carottage et branchement d'une canalisation sur un regard existant	U	843,60 €	2	1 687,20 €		1	843,60 €	
303	Raccordement d'une canalisation sur un regard béton	U	1 239,25 €	2	2 478,50 €		1	1 239,25 €	
	TOTAL 3					10 096,40 €			6 036,65 €
4	TRAVAUX SANS TRANCHEE								
401	Amenée et repli du matériel de fonçage	FT	35 300,00 €	1	35 300,00 €		1	35 300,00 €	
402	Installation du chantier de fonçage	FT	47 350,00 €	1	47 350,00 €		1	47 350,00 €	
403	Retournement de l'acier de fonçage d'un tir à l'autre	FT	29 200,00 €	1	29 200,00 €		1	29 200,00 €	
404	Fourniture et forage de canalisations DN1500	ML	2 214,00 €	100	221 400,00 €		78	172 692,00 €	
PN404 a	Fourniture et transport de canalisations DN1500	ML	1 010,00 €		0,00 €		22	22 220,00 €	
405	Récupération de la tête de fonçage côté mer	FT	11 200,00 €	1	11 200,00 €		1	11 200,00 €	
PN 405a	Récupération de la tête de fonçage côté gare routière	FT	29 675,00 €		0,00 €		1	29 675,00 €	
PN 405b	Opération spécifique de démontage en urgence des éléments du tunnelier en fouille blindée	FT	8 250,00 €		0,00 €		1	8 250,00 €	
	TOTAL 4					344 450,00 €			355 887,00 €
PN 5	TRAVAUX SUIVANT METHOLOGIE ADAPTEE								
PN 5a	Amenée et repli du matériel de VRD	FT	3 900,00 €		0,00 €		1	3 900,00 €	
PN 5b	Terrassement en tranchée de grande largeur	ML	875,00 €		0,00 €		22	19 250,00 €	
PN5c	Plus value pour terrassement en terrain rocheux au BRH ou micro-minage	FT	9 000,00 €		0,00 €		1	9 000,00 €	
PN 5d	Blindage de tranchée profonde et organisation de phasage pour maintenir exploitation gare routière	M2	32,00 €				180	5 760,00 €	
PN 5e	Pompage en tranchée et en phasage	FT	3 550,00 €				1	3 550,00 €	
PN 5f	Chargement / déchargement et pose de buses béton DN1500 en tranchée blindée	ML	450,00 €				22	9 900,00 €	
PN5g	Remblaiement et compactage	M3	45,00 €				350	15 750,00 €	
PN 5h	Réfection de trottoir, compris bordures, y compris réaménagement et rampes piétonnes	FT	1 100,00 €		0,00 €		1	1 100,00 €	
PN 5i	Réfection du mur de soutènement et des interfaces de trottoir	FT	7 500,00 €		0,00 €		1	7 500,00 €	
PN 5j	Repli de l'installation, nettoyage de surface et marquage au sol	FT	2 100,00 €		0,00 €		1	2 100,00 €	
	TOTAL PN 5					- €			77 810,00 €
	Total HT Travaux					408 154,45 €			467 254,85 €
	TVA10%					40 815,45 €			46 725,49 €
	MONTANT TOTAL TTC					448 969,90 €			513 980,34 €

Cet avenant d'un montant total de 59 100.40 € HT représente une incidence financière de 14.48 % du montant initial du marché.

Le nouveau montant du marché s'élève à 467 254.85 € H.T.

La durée du marché est prolongée d'un mois

Les autres clauses du marché demeurent inchangées.

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation. Les titulaires du marché renoncent à toute réserve, réclamation ou demande d'indemnités dont le fait générateur serait antérieur à la date du présent avenant.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter l'avenant n°1 au marché 15/019 relatif aux travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales du centre ville, Lot 3 : Réalisation d'un exutoire pluvial DN 1500 sans tranchée (micro tunnelier) dans l'emprise portuaire à Ajaccio avec l'entreprise SMCE FORAGE pour un montant de 59 100.40 € HT.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Antoine PAOLINI, conseiller municipal délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code des Marchés Publics décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 notamment l'article 20

Vu le Code du travail,

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du jeudi 26 novembre 2015 ;

DECIDE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

D'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter l'avenant n°1 au marché 15/019 relatif aux travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales du centre ville, Lot 3 : Réalisation d'un exutoire pluvial DN 1500 sans tranchée (micro tunnelier) dans l'emprise portuaire à Ajaccio avec l'entreprise SMCE FORAGE pour un montant de 59 100.40 € HT.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20151126-2015_406-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2015

Publication : 01/12/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent Marcangeli

Laurent MARCANGELI

